

INDEMNITÉS POUR FRAIS D'ÉTUDES (IFE) ANNÉE SCOLAIRE 2018 / 2019

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'AGENT

N° d'immatriculation SNCF : _____
Nom : _____ Prénom : _____
Date d'admission à la SNCF : _____
Établissement : _____ UO / UP : _____
Adresse personnelle : _____
Complément d'adresse : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Téléphone domicile : _____ Téléphone portable : _____
Adresse mail : _____ @ _____

SITUATION ADMINISTRATIVE :

Agent en activité : Cadre permanent
Agent RH 0254, en CDD,
utilisé au moins 19h30 par semaine, depuis plus de 6 ans
Autres demandeurs : Retraité depuis le ___/___/___
Réformé depuis le ___/___/___
Veuf(ve) depuis le ___/___/___
Extérieur, tuteur de pupille SNCF
Personnes autres (préciser) _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Est-il célibataire ? OUI NON
Est-il à la charge du demandeur ? OUI NON
Est-il pupille de la SNCF OUI NON
(Si oui, joindre la copie de la carte de pupille SNCF)
Perçoit-il, en dehors des vacances scolaires, un salaire, une indemnité ou une aide pécuniaire, autre que les bourses de l'Education Nationale ? OUI NON
Si oui, indiquez le montant annuel cumulé : _____ € (obligatoire)

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA DEMANDE

- Un relevé d'identité bancaire** pour le règlement
- L'avis d'imposition ou de non-imposition 2018** sur les revenus 2017 du demandeur et de tous les membres du foyer (en cas de déclarations séparées). **Préciser obligatoirement** le cas échéant, le nom du bénéficiaire des revenus du (ou des) enfant(s) figurant sur l'avis, et le montant pour chacun d'entre eux
- L'avis d'imposition ou de non imposition 2018** sur les revenus 2017 de l'étudiant (s'il a fait l'objet d'une déclaration séparée)
- Certificat de scolarité**
- La photocopie de la **carte de pupille**
- Le certificat médical** si l'enseignement est suivi par correspondance pour cause de handicap ou de maladie
- La photocopie de l'intégralité du livret de famille** (remplace la fiche familiale d'état civil)
- Le dernier bulletin de salaire du demandeur** (pour les actifs) ou du dernier bulletin de pension trimestrielle (pour les retraités ou les pensionnés)
- Pour les internes et hébergés hors du domicile familial, **la quittance de loyer, la facture de frais d'internat** visée par l'établissement scolaire, ou une attestation sur l'honneur de l'hébergeant
- Pour les étudiants en études supérieures, dont l'enseignement est prodigué dans un établissement privé non gratuit, **la copie des frais de scolarité demandés.**
- Une attestation de non-participation** aux frais d'études, de l'employeur du conjoint du demandeur

Les dossiers recevables par le CER Mobilités de Paris Rive Gauche sont ceux des agents en activité dépendant du CER Mobilités de Paris Rive Gauche ou rattachés par la mutualisation au CER Mobilités de Paris Rive Gauche (Réseau IDF, Maintenance et Travaux, Circulation, Fret) et dont les établissements sont installés sur le territoire de PRG, ainsi que ceux des personnels du CER, ainsi que les agents en retraite ou pensionnés dont le lieu d'habitation se situe sur le territoire du CER de Paris Rive Gauche (pour les retraités de 2015 et antérieures), ou dont le dernier établissement se situe sur le territoire de PRG (pour les retraités de 2016 et postérieures).

Nous vous rappelons que les Prêts d'Honneur sont toujours octroyés par la SNCF.

Pour tous renseignements sur ce sujet, vous devez vous adresser au Bureau Administratif dont vous dépendez.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter votre CE au 01.43.21.86.13

ATTESTATION

Je soussigné, M. ou Mme _____ certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur le présent document, et m'engage à signaler toute modification affectant la situation scolaire de mon enfant.

Signature du demandeur

Fait à _____ Le ____/____/____

**Dossier à adresser, complet,
impérativement avant le 31 décembre 2018
au CER SNCF Mobilités Paris Rive Gauche,
BMA, 1 rue Georges Duhamel, 75015 Paris**